



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS DE SERVICES

Pouvoir Adjudicateur

Pôle de Compétitivité SAFE CLUSTER, association PÉGASE

ASSISTANCE JURIDIQUE

**EXPERIMENTATION DE TECHNOLOGIES INNOVANTES CONCOURANT À LA
SECURITE DANS LE CONTEXTE D'UN GRAND EVÈNEMENT**

MARS 2020



Domaine du Petit Arbois – BP 10028 - 13545 AIX EN PROVENCE Cedex 4
T. 04 42 12 30 50 - F. 04 42 12 43 75 - contact@safecluster.com - www.safecluster.com
Siret : 492 957 576 000 35 - N° TVA : FR 70492957576

INTRODUCTION

SAFE, association Pégase, est le pôle de compétitivité français positionné sur les filières industrielles aérospatiale, sécurité, défense et prévention des risques. Il est notamment membre actif du Comité Stratégique de Filière Industries de Sécurité (CSF IS), et des différents groupes de recherche et innovation de cette filière.

Le pôle a également développé un savoir-faire, national et européen, dans l'identification et l'évaluation de technologies pour la protection et la prévention contre les risques et menaces de toutes natures, d'origines humaines ou naturelles.

SAFE est coordonnateur, pour le compte d'un de ses partenaires opérateur, d'un **programme d'expérimentation de solutions techniques innovantes, concourant à la sécurité d'un grand évènement**, ci-après dénommé « programme ».

Le Pôle recherche un prestataire en mesure d'apporter une **assistance juridique** pour la réalisation de ce *programme*, **sur le volet de la protection des données à caractère personnel et de la cybersécurité**.

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme porte sur l'expérimentation, le test et l'évaluation de technologies innovantes, concourant à la prévention, à l'identification et la caractérisation précoce des menaces, et à la protection. Ces solutions techniques sont existantes à l'état de produit ou de prototype, et pour la plupart n'ont pas été testées dans un contexte similaire. Elles sont proposées par différents industriels français.

Ce programme aura lieu dans un site accueillant du public dans le cadre d'un grand évènement international en Ile-de-France, à partir du mois de mai 2020, pendant plusieurs semaines.

Les technologies seront testées en conditions réelles, auprès du public assistant à la manifestation, du personnel de l'organisateur, du personnel de ses prestataires et partenaires. S'agissant d'une expérimentation, ces solutions techniques ne seront pas intégrées dans le dispositif de sécurité opérationnel du site.

Le programme permettra d'évaluer des technologies selon cinq cas d'usage :
1 - Comptage et gestion des flux en entrée : comptage des personnes présentes dans les files d'attentes extérieures et intérieures du site, détermination du temps d'attente,



détection des anomalies dans les files, qui pourraient être des signaux d'alerte d'acte malveillant

2 - Comptage et gestion des flux en sortie : comptage des personnes sortant du site, mesure des flux et de leurs variations

3- Contrôle de titres dématérialisés, spectateurs : suppression des titres d'accès papier au profit de titres d'accès électroniques, sécurisés

4- Contrôle électronique des accréditations : suppression des titres d'accès papier au profit de titres d'accès électroniques, sécurisés, permettant une authentification forte du porteur

5- Comptage et gestion des flux en tribune : comptage des personnes présentes en tribune, identification des anomalies dans la circulation des spectateurs, dans les flux entrants et sortants.

Plusieurs technologies seront testées simultanément, et leurs performances seront comparées. Elles mettront en œuvre des dispositifs techniques de capture et traitement d'image, d'appareils de détection et analyse de signaux radioélectriques (wifi, Bluetooth, 3G/4G), d'algorithmes simples ou à base d'intelligence artificielle de traitement, de modélisation des données captées, des solutions de cryptage, d'anonymisation et de stockage sécurisé, sur des supports mobiles ou dans le cloud. Les cas d'usage 3) et 4) impliquent le test de technologies dites biométriques, comme la reconnaissance faciale, digitale ou papillaire,

A ce stade les solutions techniques ne sont pas connues avec précision. Le programme devrait permettre d'évaluer **entre 7 et 10 technologies différentes**, au total.

PRESTATION ATTENDUE

La présente consultation vise à sélectionner un cabinet conseil pour accompagner le Pôle SAFE dans la conduite de ce programme pour ce qui concerne le volet juridique, et en particulier les aspects liés à la protection des données personnelles et à la cybersécurité.

La prestation de conseil se décompose en 5 lots distincts et complémentaires, dont les livrables associés figurent en gras dans le texte.

Lot 1 : Analyse des risques des projets

Le prestataire se verra confié **l'analyse des risques des différents projets sélectionnés** dans le cadre du programme. Il devra réaliser pour chaque projet i) une



identification des traitements de données personnelles ; ii) une analyse de conformité ; iii) une analyse de risques ; iv) une fiche de recommandations de mise en conformité.

La production réalisée dans ce lot doit permettre de constituer un support permettant au Pôle SAFE d'identifier clairement, et pour chaque projet, l'impact juridique, notamment dans le domaine de la protection des données personnelles, les risques et recommandations associées. Il est attendu du prestataire qu'il produise des recommandations précises et opérationnelles, qui puissent être directement mises en œuvre par SAFE CLUSTER et ses partenaires.

Lot 2 : Analyse d'impact relative à la protection des données

Pour les dossiers identifiés comme à risques à l'issue de l'analyse des projets – lot 1, le Pôle SAFE confiera au prestataire la réalisation d'une analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD). Celle-ci sera conforme aux standards définis par la CNIL.

Lot 3 : accompagnement présentation de dossiers CNIL / autorités

Pour les dossiers nécessitant (risque résiduel élevé), le Pôle SAFE sollicitera le prestataire pour un accompagnement à la soumission de l'AIPD à la CNIL. Il s'agira à la fois de préparer les **supports documentaires**, intégrant les éléments normalisés souhaités par la CNIL, et d'accompagner le Pôle SAFE dans les réunions physiques ou téléphoniques avec cette autorité.

Lot 4 : accompagnement conventionnement avec les industriels

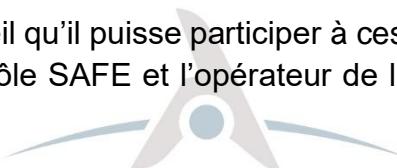
Le Pôle SAFE souhaite pouvoir bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration des conventions qui le lient avec l'opérateur de l'évènement, et celles qui lieront ce dernier avec les industriels qui réaliseront les expérimentations. Il s'agira dans ces conventions de ne traiter que les sujets relatifs à la protection des données personnelles et à la cyber sécurité.

Il est attendu du cabinet conseil qu'il propose une **convention type**, modulable selon les différents cas rencontrés dans le cadre du programme.

Lot 5 : gestion de projet et accompagnement communication

Le Pôle souhaite bénéficier d'un conseil juridique pour les réunions de pilotage du projet, lorsque celles-ci porteront sur la protection des données personnelles et la cyber sécurité. Il s'agira de participer à 4 à 6 réunions de travail, et à chaque fois de produire des recommandations et conseil oralement et par écrit. Certaines de ces réunions porteront sur la préparation des éléments de langage pour d'éventuels besoins de communication.

Il est attendu du cabinet conseil qu'il puisse participer à ces réunions de cadrage avec les autorités partenaires du Pôle SAFE et l'opérateur de l'évènement, et qu'il puisse



formuler des recommandations sur la meilleure manière de gérer, pour l'ensemble du programme, la protection des données personnelles, et proposer **des éléments de langage** qui pourront être intégrés dans une communication plus globale.

Par ailleurs, il est attendu du cabinet conseil qu'il réalise un **rappor de synthèse** de ses travaux à l'issue des expérimentations.

PLANNING

La prestation débutera immédiatement, à la date de réception de la commande par le cabinet conseil. Il est souhaité que les lots 4) et 5) soient instruits en parallèle des trois autres qui sont davantage consécutifs. Les expérimentations débuteront début mai, pour se terminer mi-juin 2020. La prestation doit s'inscrire dans ce planning contraint pour être pleinement utile à la bonne réalisation et au succès des tests réalisés.

MODALITES de PAIEMENT

10% à la commande

Solde après validation des livrables remis.

PROPOSITIONS

Les soumissionnaires sont invités à remettre leurs propositions pour le **25 mars 2020**, sous forme électronique, envoyées à jean-michel.dumaz@safecluster.com et gestion@safecluster.com

Les propositions devront comprendre trois parties :

- 1) Présentation du soumissionnaire et de ses références dans le domaine
- 2) Mémoire technique, précisant i) la méthodologie utilisée ; ii) le processus envisagé ; iii) les noms et qualités des consultants mobilisés ; iv) les éléments constitutifs des livrables souhaités
- 3) Bordeaux de prix pour chaque lot.

Les pièces administratives à fournir en complément seront :

- Extrait KBIS de – de 3 mois
- Attestation d'assurance professionnelle
- Attestations fiscales et sociales de – 3 mois
- RIB



ANALYSE DES PROPOSITIONS

Les propositions seront analysées selon les 2 critères ci-dessous :

- Méthodologie et proposition technique proposée
- Qualité et références de l'équipe affectée à la mission 10%
- Prix : 30%

BORDEREAU DE PRIX A FOURNIR PAR LES SOUMISSIONNAIRES

LOT	COÛT €HT
Lot 1 : analyse juridique des projets	
Lot 2 : Étude d'impact	
Lot 3 : accompagnement présentation de dossiers CNIL / autorités	
Lot 4 : accompagnement conventionnement avec les industriels	
Lot 5 : accompagnement communication	



Domaine du Petit Arbois – BP 10028 - 13545 AIX EN PROVENCE Cedex 4

T. 04 42 12 30 50 - F. 04 42 12 43 75 - contact@safecluster.com - www.safecluster.com

Siret : 492 957 576 000 35 - N° TVA : FR 70492957576